



LYCEE JEAN-BAPTISTE SAY

11 BIS RUE D'AUTEUIL

75016 PARIS

Téléphone : 01.53.92.78.00

Demande de devis pour un contrat relatif à la maintenance informatique et la maintenance du matériel audio-visuel.

Objet : Assurer l'administration, la maintenance et l'entretien du parc informatique (matériels et logiciels) et du réseau pédagogique ainsi que la maintenance de premier niveau des équipements audio-visuel.

Durée : Le contrat sera conclu pour une période d'un an, renouvelable deux fois maximum par tacite reconduction

Début du contrat : 1^{er} septembre 2024.

Prestation : La Prestation consiste à effectuer toutes les opérations nécessaires à l'utilisation des équipements, cela comprend.

- ✓ Une présence sur site lors d'interventions planifiées ;
- ✓ Surveillance des sauvegardes ;
- ✓ Surveillance de l'anti-virus ;
- ✓ L'inventaire permanent du parc informatique ;
- ✓ Une assistance téléphonique (hotline) ;
- ✓ Des interventions sur site (hors planification) pour les problèmes majeurs ;
- ✓ Un accompagnement sur projets (étude, conseil, ...) ;
- ✓ Maintenance de premier niveau des équipements d'impression et matériels audio-visuels

Les interventions planifiées d'une ½ journée (durée 4 heures) auront lieu une fois par semaine pendant l'année scolaire, à l'exclusion des périodes de vacances scolaires, du lundi au vendredi (demi-journée à définir). Le nombre prévisionnel est de 35 demi-journées pour l'année scolaire 2024-2025

Les interventions d'urgence sur site hors planification auront lieu le jour suivant le signalement du problème.

Des interventions répondant à des demandes spécifiques pourront avoir lieu en dehors des interventions planifiées, notamment pendant les congés scolaires.

La prestation ne comprend pas la fourniture des produits consommables et les pièces détachées en cas de réparation qui feront l'objet d'un devis de réparation.

Tarif : Le tarif inclura les couts des déplacements. Le tarif sera indiqué par heure ou par demi-journée d'intervention ou selon une rémunération forfaitaire annuelle.

Facturation et paiement : Les factures seront déposées sur Chorus.
Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique.

Critères de choix :

Prix	60%
Qualité de la prestation	40% (clarté et précision du contrat, délai d'intervention, appel d'astreinte).

La visite sur site est obligatoire. Uniquement sur rendez-vous, prendre rendez-vous à l'adresse int.0750700d@ac-paris.fr.

Pour obtenir tous renseignements administratifs complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

Monsieur AUBIN - Lycée Jean-Baptiste SAY Secrétaire général 11 bis rue d'Auteuil
75016 Paris – courriel : int.0750700d@ac-paris.fr tel : 01-53-92-78-00

L'offre sera déposée sur la plateforme de l'AJL.